

Le recyclage des matières organiques sur la carte, à travers le Canada

Résultats de l'enquête nationale sur les installations, règlements et lignes directrices : retrouvez ces informations et bien d'autres sur le site Web du service d'information du Conseil canadien du compost, au www.compost.org

Le sommaire des résultats de la récente enquête nationale sur le recyclage des matières organiques, effectuée par le Conseil canadien du compost est disponible au www.compost.org. On y retrouve également des informations récapitulatives sur plusieurs des installations centralisées de compostage et de digestion anaérobie au Canada, ainsi que d'autres documents informatifs qui ont une incidence sur le développement actuel et futur de l'industrie canadienne du recyclage des matières organiques. Ces informations sont présentées par le biais d'une carte interactive présentant les différentes provinces et différents territoires.

« Ce service d'information au public a été créé par le Conseil, non seulement pour reconnaître les réalisations exceptionnelles de notre industrie jusqu'à présent, mais aussi pour soutenir les défenseurs du recyclage de matières organiques alors que nous poursuivons nos efforts pour permettre à notre industrie d'atteindre son plein potentiel », a déclaré Larry Conrad, président du conseil d'administration national du Conseil canadien du compost. « Quelles que soient les priorités poursuivies, du réacheminement des déchets à la conservation de l'eau, la protection des sols, la fabrication locale de produits renouvelables, l'incorporation de technologies reconnues pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, en passant par l'utilisation efficace des ressources naturelles, les efforts consacrés au recyclage des matières organiques permettront aux communautés d'atteindre des gains quantifiables et d'améliorer leurs résultats en matière de durabilité. »

Depuis près de trente ans, le Conseil canadien du compost travaille avec des visionnaires de l'industrie pour mettre en place des programmes de recyclage de matières organiques de toutes sortes. Le dévouement des organisations et des individus à travers le pays a permis de faire progresser le concept du recyclage des résidus organiques et de le transformer en réalisations concrètes qui apportent des avantages positifs et considérables pour les économies locales et l'environnement.

« Alors que le total national de réacheminement se situait à 275 000 tonnes en 1992-1993, notre enquête actuelle nous a permis d'apprendre que plus de 5,3 millions de tonnes de résidus organiques sont maintenant recyclées à travers le Canada, et ce, sur une base annuelle », a affirmé Susan Antler, directrice exécutive. « Les programmes de recyclage des matières organiques sont considérés comme des services communautaires essentiels et fondamentaux, qu'ils fassent appel au compostage ou à la digestion anaérobie, ou à une combinaison de ces deux technologies. Ils ont permis de faire en sorte que les résidus organiques sont le matériel le plus recyclé, en tonnage, au Canada. Pour autant, l'industrie a une occasion de connaître une croissance exponentielle qui lui permettrait de doubler sa capacité actuelle. »

La 30e Conférence annuelle sur le recyclage des matières organiques et la première Conférence virtuelle du Conseil canadien du compost – LE FUTUR COMMENCE MAINTENANT – auront lieu durant la semaine du 28 septembre au 2 octobre 2020. L'accent sera mis sur l'examen des apprentissages effectués jusqu'à présent et sur les nombreuses occasions permettant de soutenir et de développer le recyclage des matières organiques dans l'ensemble des secteurs de la société canadienne. Inscrivez ce rendez-vous à votre calendrier pour y participer.

Pour plus d'informations et pour accéder à la carte des installations de recyclage de matières organiques à travers le Canada, visitez le www.compost.org.

